ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

8e Circonscription des Yvelines

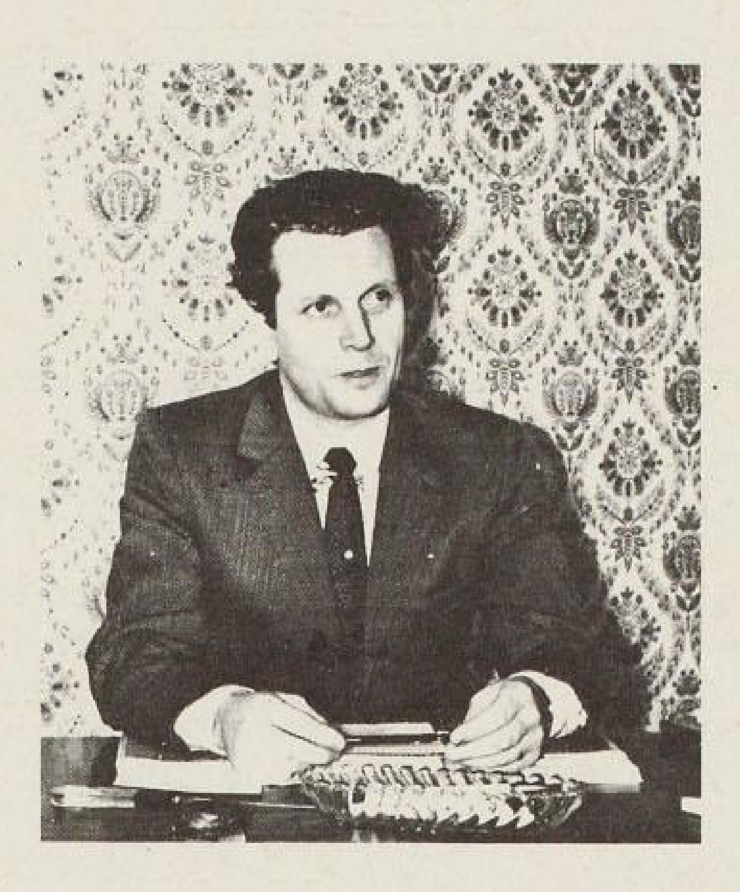
Candidat udr.URP



**Antoine de la Panouse**

son Suppléant

**Frank Saumade**



ELECTRICES, ELECTEURS,

Nous sommes :

- des hommes d'action efficace qui forment une équipe pour vous servir,
- des hommes d'action sociale décidés à faire évoluer l'économie et les lois sociales pour l'Homme dans le respect des libertés,
- des hommes dont la droiture n'est suspectée par personne.

Comment réaliser ce programme ? -

Par des actes. Ceux que mes réalisations comme Maire et Conseiller Général justifient. Ceux que les lois votées par la majorité rendent crédibles. Dans les deux cas, on peut nous croire.

DANS LA CIRCONSCRIPTION -

L'urbanisation est désordonnée : chacun a son programme. Dans la Ville Nouvelle, souvent l'Administration a imposé le sien. Alors, ni les équipements, ni les constructions scolaires, ni les terrains de sports, ni les Maisons de Jeunes ne peuvent suivre le rythme des constructions. Et ceci, faute de Chef de file. Si je suis Député, j'écouterai vos besoins, ceux de chacun et ceux de vos communes et je coordonnerai les initiatives. Le vrai responsable est celui qui sert. Je serai le premier de cordée.

Vous êtes tous solidaires les uns des autres dans la circonscription. Les zones de calme et d'espaces verts ont besoin d'avoir, à quelques kilomètres, des zones d'activité d'emploi. La réciproque est vraie. Je créerai ces liens, parce que j'ai toujours réalisé des équipes dynamiques dans le canton, dans les syndicats intercommunaux et récemment, à l'échelon national, par le Comité de Liaison des Elus, dont je suis Trésorier national et Président pour les Yvelines. A la critique méchante, stérile, qui souvent a déformé les faits, je substituerai une volonté d'action constructive. Ensemble, nous bâtirons l'avenir.

Dans les communes rurales, des transports scolaires seront étudiés, pour éviter la disparition de certaines écoles primaires et permettre la création d'écoles maternelles. Pour l'aménagement de la Ville Nouvelle de SAINT-QUENTIN-en-YVELINES, je travaillerai avec l'équipe de vos élus au Syndicat communautaire. Ils le savent. Je sauverai et aménagerai les espaces verts et des centres de Loisirs, avec ma grande expérience dans ce domaine.

A L'ECHELON NATIONAL - Bilan et Programme

- Développement économique : Nous maintiendrons une progression de 6 % : développement économique, plein emploi, progrès social, tout se tient.

- Agriculture : Nous soutiendrons les exploitations familiales et accentuerons l'effort d'équipement rural.

- Commerçants et Artisans : Les projets de lois déposés par le Gouvernement permettront aux commerçants et artisans de mieux affronter la concurrence. Leur régime de retraite fera de plus en plus appel à la solidarité nationale.

- Equipements : 6.000 km d'autoroutes en 1978. Nous améliorerons les transports publics dans les agglomérations. Dans la seule Région Parisienne, 2 milliards de Francs seront investis en 1973.

- Logements : 540.000 logements en 1972 - 600.000 en 1974. Le plus fort taux de construction pour 1.000 habitants du Marché Commun. Extension de l'allocation-logement aux personnes âgées, handicapés, mères-célibataires et jeunes ménages.

- Emploi : Nous poursuivrons la politique active de l'emploi déjà engagée.

- Formation professionnelle : La formation professionnelle et la formation continue ont été une des plus grandes réformes de la législature. Leur application sera activement poursuivie.

- Conditions de travail : Nous améliorerons les conditions du travail en aidant toutes les expériences et en revalorisant les métiers manuels.

- Revenus, salaires, traitements : Augmentation, depuis 1969, de plus de 10 % chaque année du taux de salaire horaire moyen. Mensualisation de 75 % des ouvriers du secteur privé en 1972 contre 15 % seulement en 1969. Mensualisation du S.M.I.C. L'allocation-chômage a été créée. Nous continuerons d'améliorer les bas salaires et assurerons aux fonctionnaires une croissance de leurs traitements comparable à celle des salaires du secteur privé.

- La participation : Plus de 8.000 accords conclus intéressant plus de 4 millions de salariés. Elargissement du champ d'application de l'intéressement. Recherche d'une participation approfondie de tous les travailleurs et notamment des cadres dans l'entreprise.

- La condition de la femme : Facilités données aux femmes pour concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. 2.000 crèches et garderies. Appliquer intégralement la loi sur la contraception et entreprendre, après une large consultation, la révision de la loi de 1920 sur l'avortement.

- La famille : Politique familiale énergique : adaptation et amélioration du salaire unique.

- Les Personnes Agées : De 3 Frs par jour, la retraite minimum est passée à 13 Frs. Elle sera doublée avant 1978. Une loi cadre pour le 3ème âge permettra aux Français qui le désireront de prendre leur retraite à 60 ans.

- Education Nationale et Jeunesse : Premier budget de l'Etat. L'effort d'équipement sera poursuivi. Actuellement, on construit un C.E.S. par jour, un C.E.T. par semaine, deux lycées par mois. L'effort portera sur la réduction des effectifs par classe, l'augmentation du corps des enseignants et l'adaptation des programmes. Les C.E.S. seront nationalisés au cours des 5 prochaines années et des classes maternelles seront aménagées en milieu urbain et rural.

- Finances locales : La réforme des finances locales, qui est en cours, sera terminée en 1975. La subvention globale votée en Mai 1972 et instaurée en 1973 sera développée. Ainsi l'autonomie des communes sera accrue. Le problème de la T.V.A., qui est faux problème, ne se posera plus. Dès à présent, avec la taxe sur les salaires, les communes reçoivent 3 milliards 600 millions de plus qu'elles n'auraient touché sur les bases de l'ancien système de la taxe locale. Des communes autonomes, des régions vivantes, l'ensemble travaillant dans un cadre coordonné : tels sont les buts que nous nous proposons de réaliser.

Frank SAUMADE, dont toute la vie est un très beau témoignage de travail, d'énergie et d'action sociale, a accepté de faire équipe avec moi. Nous formons une équipe animée par la même volonté et le même idéal. Nous veillerons à la réalisation du programme de la majorité et, sur place, nous organiserons des bureaux permanents. Nous éveillerons les initiatives et nous les soutiendrons. Nous mettrons à votre service et au service de la nation notre idéal : l'épanouissement de la personnalité de l'Homme dans le respect des libertés.

Antoine de LA PANOUSE
et son suppléant Frank SAUMADE
U.D.R.
Union des Républicains de Progrès